

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N		Total		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
Désignation de l'entreprise : 2 FRANCE MARINE					Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF	211 994	
	Production vendue					
	services*	FG	FH	FI	346 902	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	558 896	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	6 846	
	Autres produits (I) (11)			FQ	1	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	565 743	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	10 504	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	55 717	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	381 458	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	777	
	Salaires et traitements*			FY	60 415	
	Charges sociales (10)			FZ	21 711	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	16 963
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)			GE	13	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	547 558	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	18 186	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN	1 099	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	1 099	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	813	
	Différences négatives de change			GS	1 170	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	1 983	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(884)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	17 302	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise 2 FRANCE MARINE		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	18 916
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	18 916
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	18 916
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	585 758
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	549 541
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	36 217
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	18 916
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A6	
	facultatives	A6	
	obligatoires	A9	
	dont cotisations facultatives Madelin	A7	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
régularisation provision et charges congés payés 2020		18 788	
régul antérieur à 2019 des charges à payées		128	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



Régine AUMIGNY-PETITFILS

Expert Comptable Diplômée
DESS Général de Gestion – DSU Gestion de Patrimoine

pour copie certifiée conforme


Sas 2 France MARINE

2, Rue Maurice Berteaux

91370 VERRIERES LE BUISSON

Siret : 49946628200039

COMPTES ANNUELS 2022

BILAN ACTIF ET PASSIF

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 2 FRANCE MARINE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2
 Adressé de l'entreprise 2 RUE MAURICE BERTEAUX 91370 VERRIERES-LE-BUISSON Durée de l'exercice précédent * 0
 Numéro SIRET* 4 9 9 4 6 6 2 8 2 0 0 0 3 9 Néant *

				Exercice N clos le,							
				3	1	1	2	2	0	2	2
				Brut		Amortissements, provisions		Net			
				1		2		3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				AC					
	Frais de développement *	CX				CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	450 000			AG	450 000				
	Fonds commercial (1)	AH				AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	293 154			AK	293 154				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				AM					
	Terrains	AN				AO					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP				AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	525 126			AS	404 659			120 467	
	Autres immobilisations corporelles	AT	53 145			AU	53 145				
	Immobilisations en cours	AV				AW					
	Avances et acomptes	AX				AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				CT					
	Autres participations	CU				CV					
	Créances rattachées à des participations	BB				BC					
	Autres titres immobilisés	BD				BE					
	Prêts	BF				BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	135			BI					135
TOTAL (II)		BJ	1 321 561			BK	1 200 959			120 602	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL				BM					
	En cours de production de biens	BN				BO					
	En cours de production de services	BP				BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR	103 751			BS				103 751	
	Marchandises	BT				BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	168 314			BY	100 000			68 314	
CRÉANCES (3)	Autres créances (3)	BZ	42 064			CA				42 064	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB				CC					
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD				CE					
	Disponibilités	CF	307 038			CG				307 038	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH				CI					
	TOTAL (III)	CJ	621 167			CK	100 000			521 167	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
Écarts de conversion actif *	CN	89								89	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 942 816			LA	1 300 959			641 857	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		2 FRANCE MARINE		Exercice N		
				Néant <input type="checkbox"/> *		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 165 000)			DA	1 165 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	39 000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EF)			DG		
	Report à nouveau			DH	(975 .668)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	36 217	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	264 549	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	45 697	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI 42 452)			DV	56 044	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	63 551	
	Dettes fiscales et sociales			DY	6 397	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	205 619	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	377 308		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	641 857		
RENVOLS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			IF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	289 158	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 30 septembre,
A 14 heures 30,

Les associés de la société 2 FRANCE MARINE, société par actions simplifiée au capital de 1.165.000 euros, divisé en 1.165.000 actions de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, au 20 rue de Mogador - 75009 Paris, sur convocation du Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les associés présents ainsi que par les représentants et les mandataires des associés non présents.

L'assemblée est présidée par Monsieur Sébastien BARON.

Le président communique à l'Assemblée la feuille de présence dont il résulte que 6 associés, représentant 825.379 actions sur les 1.165.000 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le Président déclare que l'Assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les disposition législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- Affectation du résultat ;
- Questions diverses.

Puis, le Président donne lecture du rapport du Président et ouvre les débats.

Un échange de vues s'instaure.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée par 825.379 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2022 s'élevant à **36 217 Euros**, en totalité au compte « Report à nouveau ». Après cette affectation, le compte « Report à nouveau » ressortira débiteur : **-939 451 Euros**.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seront : **264 549 Euros**.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée par 825.379 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, quitus de sa gestion au Président.

Cette résolution est adoptée par 825.379 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du précédent procès-verbal, aux fins d'accomplir toutes les formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée par 825.379 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Beatrix de Leluc

Le Président

[Signature]